

Puycornet

bulletin municipal n°50



Décembre 2017

BONNE ANNÉE

INVITATION
aux VŒUX

DIMANCHE
07 JANVIER
2018

à 16H



SOMMAIRE

3	AGENDA DU MAIRE
4	LE MOT DU MAIRE
5	HOMMAGE...
6-7	TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL
8	TICKETS CANTINE
9	RECENSEMENT DE LA POPULATION
10-11	ECOLE
12	ALAE
11-12	ECOLE
13	AAPEERPI
14	COMITE DES FÊTES
15	PUYCORNET GYM
16-17	FNACA
18	GENDARMERIE
19	SYNDICAT DES EAUX
20	SYNDICAT DU LEMBOULAS
21	SDE 82
22	ADMR
23	SIEEOM
24	REPAS DES AINES
25	TRANCHE DE VIE...
26	RETOUR SUR LE COMICE ET LE CONCOURS DE LABOURS
27	ETAT CIVIL
28-31	LE PREFET COMMUNIQUE
32-33	RETOUR SUR 2017
34-35	REVUE DE PRESSE

AGENDA DU MAIRE

12 juillet	Lafrançaise	Bureau communautaire
20 juillet	Lafrançaise	Conseil communautaire
13 septembre	Lafrançaise	Commission des Finances
13 septembre	Lafrançaise	Conseil communautaire
20 septembre	Lafrançaise	Bureau communautaire
27 septembre	Lafrançaise	Conseil communautaire
12 octobre	L'Honor- de -Cos	Assemblée générale de l'association des Parents d'élèves du RPI (AAPEERPI)
21 octobre	Caussade	Assemblée Générale ASSOCIATION DES MAIRES DE TARN-ET-GARONNE
09 novembre	Piquecos	Conseil Ecoles du RPI
12 novembre	Puycornet	Repas des Aînés
15 novembre	Négrepelisse	Réunion d'information sur le recensement
22 novembre	Lafrançaise	Commission des Finances
22 novembre	Lafrançaise	Bureau communautaire
29 novembre	Lafrançaise	Conseil communautaire
09 décembre	Molières	Sainte -Barbe
13 décembre	Lafrançaise	Bureau communautaire
19 décembre	Lafrançaise	Conseil communautaire
20 décembre	Puycornet	NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE



Le MOT du MAIRE

Mes chers administrés

Nous voici presque au terme de cette année 2017. Avant d'aborder avec vous les dossiers qui me tiennent à cœur, je voudrais avoir une pensée pour mon ami et collègue maire de Labarthe, Jean-Claude HEBRARD qui vient de nous quitter brutalement. Je garderai de lui l'image d'un homme profondément enraciné dans son Quercy natal, d'un homme honnête et droit, dévoué à la cause publique. Il va beaucoup nous manquer. J'ai tenu à lui rendre hommage dans ce bulletin page 5.

Ainsi va la vie...

En juillet dernier, j'avais évoqué les problèmes que nous avons rencontrés au niveau de la communauté de communes pour boucler le budget 2017, ce qui nous avait conduit à augmenter la fiscalité communautaire de façon sensible. Je ne reviendrai pas sur les raisons d'une telle hausse que j'avais longuement expliquée dans le précédent bulletin. Après quasiment une année de fonctionnement de la nouvelle entité, les choses ont plutôt tendance à s'améliorer ; les économies budgétaires que nous avons dû faire commencent à porter leurs fruits. L'année 2018 devrait être, je le souhaite et je l'espère, une année moins douloureuse budgétairement parlant. Chaque élu communal a, je le crois, bien compris que l'esprit d'une communauté de communes est de mutualiser les moyens et de faire jouer la solidarité financière qui rend ainsi possible la réalisation d'équipements, qu'une commune seule ne pourrait entreprendre.

Sur le plan communal, nous avons davantage les coudées franches, même si nous devons rester très vigilants. En effet, la suppression totale à l'horizon 2020 de la taxe d'habitation (cela va concerner plus que 90% des foyers fiscaux de la commune) n'est pas faite pour nous rassurer totalement. Cet impôt représente tout de même 30% des rentrées fiscales communales, ce qui n'est pas négligeable. Même si sa compensation « à l'euro près » est promise par le président de la République, je ne suis pas totalement convaincu et je redoute que le dispositif qui remplacera cet impôt, certes injuste, ne soit rabaissé au fil des ans comme peau de chagrin. Le RSA (Revenu de Solidarité Active) devait être

compensé à l'euro près pour les départements : demandez aux présidents des conseils départementaux si c'est le cas aujourd'hui ! On nous promet en outre une refonte totale de la fiscalité des collectivités locales. Chiche ! Nous prenons le président de la République au mot.

Pour ce qui est des réalisations, 2017 n'a pas été une année de pause avec :

- l'aménagement d'un espace piétonnier aux abords de la mairie avec l'installation d'un éclairage solaire : ce dispositif (éclairage) est la première installation d'une telle envergure réalisée dans notre département par le Syndicat Départemental d'Énergie.

- la première tranche (sur trois) de modernisation des chemins ruraux desservant les habitations.

- l'équipement des 3 classes de l'école communale de vidéoprojecteurs et de tableau tactile.

Toutes ces réalisations et leurs financements sont développés dans les pages qui suivent. Elles ont été faites sans augmentation de la fiscalité communale.

Quant aux projets pour l'année 2018, ils vous seront présentés lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 7 janvier à 16h à la salle des fêtes.

Malgré les contraintes administratives (nous attendrons toujours le choc de simplification !) et financières qui pèsent sur nos collectivités, l'équipe municipale continue d'œuvrer pour le bien commun afin que Puycornet soit toujours plus accueillante, plus sécurisée : une commune où il fait bon vivre.

Enfin, avant de conclure mon propos, j'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette année et ils sont nombreux, j'adresse un message de soutien à leurs familles respectives.

Je vous souhaite en mon nom personnel et celui du conseil municipal d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche 7 janvier.



Avec tout mon dévouement,
Jean-Michel PRAYSSAC

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de la commune

www.puycornet.com



Hommage à mon collègue et ami ...

... Jean-Claude Hébrard

La dernière scène que tu nous as jouée en ce début du mois de novembre n'était pas la meilleure de tes créations. Tu nous avais jusqu'alors habitués à des comédies hilarantes, à des « vaudevilles » qui chaque année faisaient la joie d'un public fidèle lors des représentations théâtrales.

Tes amis du Foyer Rural « Vazerac-Labarthe » doivent être bien tristes et orphelins après cette tragédie.

Pour la première fois, tu ne nous fais pas rire du tout !

Toi, l'amoureux, le passionné de ta langue occitane natale que tu te délectais à faire vivre avec un talent reconnu que beaucoup t'enviaient. Il y avait sûrement un peu de sang d'Antonin Perbosc dans tes veines.

Toi, le premier édile de la commune qui t'a vu naître et à qui tu avais insufflé, sur la lancée de ton prédécesseur René Calvet, une certaine idée du bonheur de vivre à la campagne malgré les contraintes de nos temps modernes. Tu te plaisais d'ailleurs à les dénoncer de façon savoureuse et malicieuse avec ton bon sens de paysan du terroir dans tes discours lors des traditionnelles cérémonies de vœux à Labarthe. Quand j'y pense, j'en souris encore.

Toi, le fidèle en politique au sens noble du terme, avec qui nous avons mené en compagnie de Thierry DELBREIL et Christian LESTRADE un « combat » que nous pensions juste lors des dernières élections législatives de juin dernier. Et tu n'étais pas peu fier des résultats de ta commune ! Je revois encore ton visage enchanté et lumineux le soir du scrutin.

Ton départ inattendu et brutal nous laisse sans voix. Et pourtant, je voudrais crier ma souffrance.

Cher Jean-Claude, en rédigeant ces quelques mots, j'ai une pensée affectueuse pour Marie-Claude, ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

Tu vas beaucoup leur manquer et laisser un grand vide autour de toi.

Adieu-siatz, Jean-Claude. Adieu-siatz, mon amic !

Si tu croises René CALVET, dis-lui bien que nous avons une pensée pour lui aussi.

Jean-Michel PRAYSSAC

« On n'est riche que de ses amis » (Paroles de Calogero)



Les TRAVAUX du CONSEIL MUNICIPAL

REPAS DE CANTINE

Le conseil municipal a fixé le nouveau prix du repas de la cantine scolaire pour l'année 2017-2018. Pour les élèves, le prix passe de **2.30 € à 2.35 €**. Pour les adultes, le prix passe de **4.60 € à 4.70 €**.

SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE

L'école de L'HONOR-DE-COS, membre du R.P.I a organisé une classe découverte et demandé à la municipalité de PUYCORNET une participation financière pour les enfants résidant à Puycornet. A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de **30 €** par enfant, soit au total **690.00 €** pour les 23 enfants de la commune.

ARMOIRE DE DEGROUPEMENT FREE

L'opérateur FREE doit procéder à l'installation d'équipements techniques reliés aux réseaux de télécommunication pour favoriser et optimiser l'exploitation de ses réseaux existants et futurs.

Ces installations sont prévues sur un terrain situé sur la commune jouxtant la parcelle cadastrée : section AS numéro 206 et localisé sur le chemin rural n°10 au lieu-dit « Privat ».

Une convention est proposée pour une durée de 12 ans. La commune donne en location à Free l'emplacement d'une surface de 2 m².

Free sera tenu de détenir les contrats d'assurances garantissant les risques d'incendie, de dégâts des eaux et la responsabilité civile en général.

Free versera à la commune une indemnité d'occupation d'un montant de **100 € H.T.** par an, indemnité augmentée de 1,5 % par an.



ACQUISITION MATERIEL POUR ECOLE

A la demande de l'équipe enseignante, les 3 classes de l'école ont été équipées de 3 vidéoprojecteurs et d'un tableau tactile, ceci pour être en cohérence avec les nouveaux programmes scolaires et mettre en place des nouvelles pratiques d'enseignement. Le coût total de ce matériel s'est élevé à 4 335,00 € H.T. et a bénéficié d'une subvention de 1 788,00 € (réserve parlementaire du sénateur François BONHOMME).

SECURISATION DU CARREFOUR DE SAINT- ROMAIN

Le carrefour de Saint-Romain (route départementale n°959/route du cimetière) présente un caractère de dangerosité indéniable. Les services de l'état ont procédé à un comptage sur le flux moyen des véhicules et leur vitesse.

Sur la route départementale : 1 500 véhicules par jour avec une vitesse moyenne de 80 km/h.

Sur la route du cimetière : 500 véhicules par jour.

Partant de ce constat, il nous a semblé incontournable de sécuriser ce carrefour et la traversée du hameau de SAINT-ROMAIN.

Il sera mis en place un ralentisseur avec une emprise sur la route départementale et sur la route du cimetière. Ce dispositif permettra de limiter la vitesse 400 m avant en venant de Molières à 70 km/h puis à 50 km/h et enfin 30 km/h sur le plateau.

Pour conduire cette opération, le conseil municipal décide de faire appel au bureau d'études « Axe Ingénierie ». Le montant de leurs honoraires a été chiffré à 1 500,00 € H.T.

CHEMINEMENT PIETIONNIER

Ces travaux entamés fin juin 2017 ont été terminés début août.

Leur coût s'est élevé à la somme H.T. de 113 888.50 € se décomposant comme suit :

Entreprise FONROCHE (fourniture de 15 modules solaires)	30 000.00 €
Ets. GOMES TP (travaux Génie Civil)	66 975.50 €
Cabinet AXE INGENIERIE (maîtrise d'oeuvre)	2 470.00 €
Syndicat Départemental d'Energie (pose)	14 443.00 €
COÛT TOTAL :	113 888.50 €

Ces travaux ont été financés de la façon suivante :

Subvention Conseil Départemental	17 622.00 €
Amendes de police	7 184.00 €
Réserve parlementaire de la députée Valérie Rabault	10 000.00 €
Syndicat départemental d'Energie	17 582.00 €
Subvention du Conseil régional	15 567.00 €
Autofinancement (40%)	45 933.50 €
TOTAL FINANCEMENT	113 888.50 €



Ces aménagements semblent donner entière satisfaction aux riverains vu les premiers retours que nous avons.

Certains nous ont fait remarquer à juste titre que ce passage réservé aux piétons avait tendance à devenir le territoire privilégié de nos amis les chiens pour leurs besoins pressants. Un peu de civisme ! il y a assez d'espaces verts à Puycornet pour les déjections canines ! Enfin, cet espace pédestre n'est pas non plus une aire de stationnement pour les engins à 4 roues.....



PREMIERE TRANCHE : MODERNISATION DES CHEMINS RURAUX DESSERVANT LES HABITATIONS

En octobre, 7 chemins ruraux ont été rénovés : Il s'agit des chemins suivants :

Chemin de « Broucou » / Chemin de « Magno-haut » / Chemin de « Douelle » / Chemin de « Garouillou »
Chemin de « Magno-bas » / Chemin de « Mourié » / Chemin de « Pachin »

pour un coût total de **30 992 € H.T.**

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GUITIERREZ de MIRABEL.

Ils ont bénéficié d'une subvention de **15 000,00 €** (réserve parlementaire du sénateur Yvon COLLIN).

Une 2^{ème} tranche sera entreprise en 2018, une 3^{ème} en 2019.

SECURISATION COTE DU CIMETIERE A SAINT-ROMAIN

Beaucoup d'entre vous nous le faisaient remarquer : Le virage en « S » de la côte du cimetière à Saint-Romain était dangereux dans la mesure où il n'y avait aucune visibilité pour les véhicules qui circulaient tant en montée qu'en descente. Ceci est désormais du passé. Grâce

à la compréhension de M. et Mme Adrien PECHARMAN, que nous tenons à remercier, le talus qui leur appartenait a été arasé avec leur accord. Ceci devrait permettre aux près de 500 véhicules/jour qui transitent par cette voie communale de circuler dans de meilleures conditions de sécurité.





Paiement des tickets cantine

Afin de faciliter le paiement de la cantine, les communes du RPI (L'HONOR-DE-COS, PUYCORNET et PIQUECOS) ont décidé de mettre en place la facturation au mois. Le « système ticket » est abandonné à compter du 01/01/18.

A la fin de chaque mois, vous recevrez la facture récapitulant le nombre de repas pris par votre (vos) enfant(s). Vous aurez, le choix pour le mode de paiement :

- Soit en espèces ;
- Soit par chèque ;
- Soit par carte bancaire (paiement en ligne via TIPI) sur le site de la commune de L'HONOR-DE-COS.

Tous les paiements (hors TIPI) devront se faire à la mairie de L'HONOR-DE-COS qui centralisera la mise en place de ce dispositif dès le 1er janvier 2018.

Concours des Villages Fleuris

Comme elle en a l'habitude depuis plusieurs années, notre commune a participé cette année encore à ce concours comme l'ont fait 153 communes sur les 195 qui composent notre département de Tarn-et-Garonne.

Grâce au talent et à l'implication de nos « jardiniers » Jean-Paul BRU et Jérémy HAGER, PUYCORNET s'est encore honorablement bien classée cette année faisant de notre commune un lieu accueillant et propre.

C'est au cours d'une cérémonie qui avait lieu comme tous les ans à la salle des fêtes de Castelsarrasin, qu'un trophée (voir photo), un diplôme et un chèque de 60€ ont été remis aux représentants de la commune et à Jérémy présents à cette soirée.





RECENSEMENT de la POPULATION

Toutes les personnes résidant sur PUYCORNET seront recensées entre le jeudi 18 janvier 2018 et le samedi 19 février 2018.

Comme en 2013, à partir du 18 janvier 2018, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figureront sa photographie et la signature du maire.

Cet agent est tenu au secret professionnel. Il viendra tout d'abord déposer à votre domicile une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires qui peuvent aussi être complétés par voie dématérialisée sur Internet. Il les récupérera ensuite lorsque ceux-ci seront remplis.

Nous vous rappelons que le recensement est :

- Encadré par la loi.
- Obligatoire et confidentiel.
- Déclaratif.

Sont recensés tous les logements d'habitation occupés ou non et les personnes qui y vivent, quelle que soit leur nationalité.

Ghislaine NEDEROVIQUE et **Sonia PRAYSSAC** ont été nommées agents recenseurs (1 pour chacun des secteurs de la commune). Merci de leur réserver le meilleur accueil.

**Ghislaine
NEDEROVIQUE**



**Sonia
PRAYSSAC**



Votre réponse est très importante.

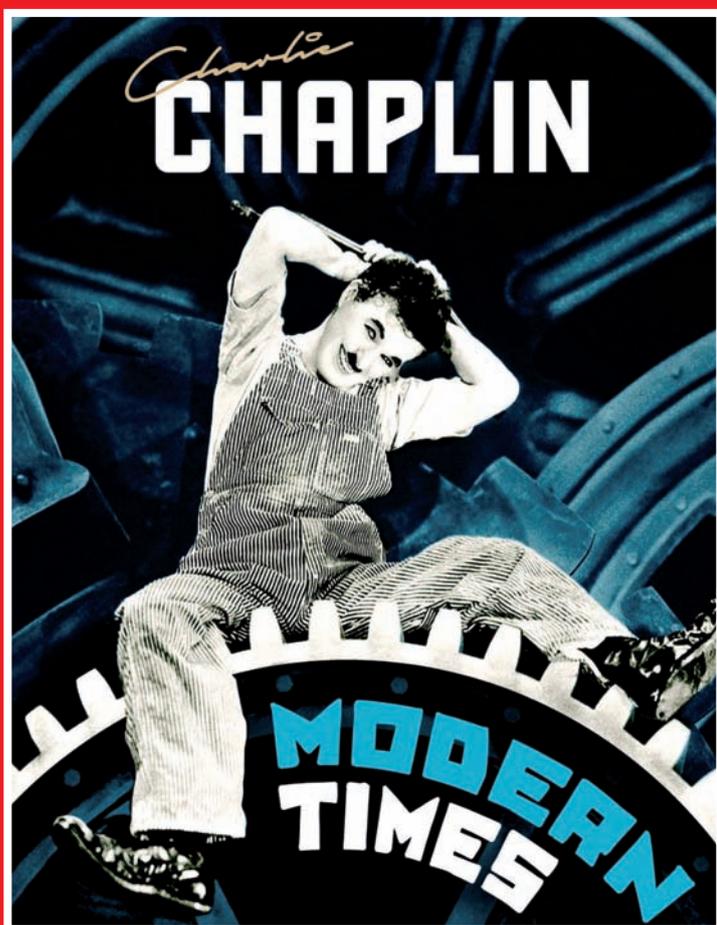
Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chacun remplisse (par écrit ou via internet) les questionnaires fournis. Les chiffres de la population ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales et de réglementation ; par exemple : le nombre de conseillers municipaux, le mode de scrutin, les dotations de l'Etat versées à la commune (DGF), etc....

Participer au recensement est un acte civique. Toutes vos réponses, nous vous le rappelons, sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

L'école fait son cinéma !

Cette année, l'école de Puycornet participe avec 6 autres écoles de la communauté de communes à un projet pédagogique pluridisciplinaire sur le thème du cinéma.

A ce titre, plusieurs actions seront menées pendant l'année scolaire. L'une d'elles est de permettre aux enfants de l'école de se rendre au cinéma afin de découvrir certains classiques du 7ème art.



C'est ainsi que le vendredi 13 octobre dernier, la classe de CE1-CE2 et celle de CM1-CM2 se sont rendues à Bressols à l'espace culturel « La Muse », pour la journée.

Le matin, une classe a pu assister à une séance de cinéma du film de Charlie Chaplin « Les Temps Modernes », suivie d'une visite de la cabine de projection.

Pendant ce temps, l'autre classe a participé à 3 ateliers. Un premier groupe a découvert les jeux préoptiques, ancêtres du cinéma, et a pu fabriquer un thaumatrope.

Un deuxième groupe a pu réaliser un petit film d'animation avec les lettres des prénoms grâce à un logiciel informatique.

Le troisième groupe a également réalisé un film d'animation avec des personnages créés en pâte à modeler, grâce à un autre logiciel informatique. Les trois groupes sont passés dans les trois ateliers au cours de la matinée.

Après le pique-nique, les deux classes ont inversé les activités. La journée, riche en découvertes, fut une réussite !

Les 3 classes de l'école retourneront à l'espace culturel de Bressols à chaque période afin de voir d'autres films.





Les Classes de Puycornet basculent dans la numérique



A l'ère du tout numérique, les programmes de l'enseignement changent et les outils évoluent.

Les éditeurs inventent de nouveaux manuels qui ne sont plus forcément individuels. Ces outils didactiques sont pensés numériquement à destination de toute la classe. Les enseignants doivent s'adapter à cette nouvelle technologie et faire évoluer leurs pratiques.

Mais au préalable des problèmes techniques et financiers sont à dépasser.

La mairie de Puycornet vient d'acheter des vidéoprojecteurs pour les trois classes de l'école. Une nouvelle voie pédagogique s'ouvre aux enseignants qui peuvent proposer à leurs élèves des projections de films ou de documentaires mais aussi des activités plus ludiques et plus proches des besoins de chaque enfant. Chaque vidéoprojecteur est fixé au plafond et permet de diffuser les images sans contrainte pour la classe.

C'est aussi une belle opportunité pour valider des compétences en informatique qui sont aujourd'hui au cœur de l'enseignement primaire.

Je tiens à remercier au nom de toute l'équipe enseignante, la municipalité et particulièrement M Prayssac qui a toujours su écouter nos besoins et y répondre.

Delphine Valette Directrice de l'école de Puycornet

Tirage au sort
du Calendrier de l'Avent





ALAE

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes s'est agrandie et compte aujourd'hui 11 communes.

Cela représente 13 ALAE (1 ALAE par école), 2 ALSH (Lafrançaise et Barry d'Islemade), 3 crèches (Lafrançaise, Labastide-du-Temple et l'Honor-de-Cos) et 2 Relais Assistantes Maternelles (L'Honor-de-Cos et Meauzac).

Au cours de l'année, ce sont 1200 enfants (700 familles) qui fréquentent les accueils de loisirs et 160 petits accueillis dans les crèches.

Concernant la petite enfance, la collectivité gère directement les crèches et les RAM. Pour les Accueils de Loisirs, la communauté de communes prend en charge les temps périscolaires (avant et après l'école) et extra scolaires (le mercredi après-midi et les vacances) via un marché public passé avec l'association « Léo Lagrange » qui organise le service avec l'appui de la collectivité.

Les accueils de loisirs :

Les temps périscolaires :

Les ALAE (Accueils de Loisirs associés à l'École) accueillent à l'école les enfants scolarisés à partir de 7h30 jusqu'à l'entrée en classe, avant et après le repas et le soir jusqu'à 18h30. Chaque groupe scolaire bénéficie de cet accueil.

Au quotidien, ce sont près de 700 enfants qui sont accueillis chaque jour, encadrés par 50 animateurs et une vingtaine d'agents de service.

Les temps d'animations permettent aux enfants de bénéficier d'activités sportives (tournois, initiations) ou manuelles (création de mosaïques dans les écoles, fresques, costumes de carnaval...), de jeux de société, ou tout simplement d'un temps de repos et de calme.

Le mercredi et les vacances :

Les accueils de loisirs de Barry d'Islemade et de Lafrançaise accueillent les enfants de 7h30 à 18h30 pendant les vacances et de 12h à 18h30 le mercredi.

Des navettes sont mises en place le mercredi midi afin d'acheminer les enfants des écoles à l'accueil de loisirs de Lafrançaise.

L'ALAE à Puycornet

L'ALAE de Puycornet fonctionne le midi et est animé conjointement par du personnel de « Léo Lagrange » et du personnel communal pour les 65 enfants présents quotidiennement. Sur les temps du matin et du soir, les enfants sont accueillis à l'ALAE de L'Honor-de-Cos.

Sonia, Gisèle, Paquita, Maïté et Laurence mettent en place des projets et animations autour de jeux de cour et d'activités manuelles ou culturelles.

A noter : les portes ouvertes de l'ALAE auront lieu le jeudi 21 décembre à partir de 16h30 à l'Honor-de-Cos.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la communauté.

Site de la communauté

<http://www.cc-payslafrançaisain.fr/>



AAPEERPI

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI

L'Association des parents d'élèves du RPI, dite « AAPEERPI », a pour fonction de créer des manifestations afin de récolter de l'argent dans le but de soutenir les divers projets des enseignants.

Sur 2016/2017, nous avons versé près de 4000€ aux écoles grâce aux animations et ventes que nous avons organisées.

Cette année (2017/2018), nous avons déjà réalisé quelques manifestations comme le vide-grenier et Halloween. Nous sommes actuellement en pleins préparatifs de la vente de sapins et de chocolats de Noël. Ces ventes ne sont pas uniquement destinées aux parents d'élèves mais bien ouvertes à tous publics. Des bons de commandes seront à disposition dans les différentes mairies ; sinon pour tout renseignement, nous nous tenons à votre disposition.

La prochaine manifestation sera notre traditionnel loto qui se déroulera le samedi 20 janvier 2018 à la salle des fêtes de Léribosc. De nombreux lots seront à gagner et il y aura aussi notre traditionnelle « pesée du jambon ».

Nous prévoyons aussi de réaliser un carnaval pour les enfants dans la même idée qu'Halloween, loisirs créatifs, narration d'un conte pour enfants, le tout en musique et, bien sûr, une buvette où l'on pourra se restaurer et se désaltérer...

Suite au succès du vide-grenier, il y a de fortes chances que nous en fassions un deuxième en mai ou juin avec en plus un concours de pétanque.

Si le cœur vous en dit ou si vous avez l'âme d'un bénévole, nous vous attendons avec impatience afin de rejoindre notre joyeuse équipe.

En attendant de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes.
Les membres de l' « AAPEERPI ».



COMITÉ DES FÊTES

Un petit retour sur les animations de 2017 que nous avons eu le plaisir de vous proposer. Nous remercions l'ensemble des Puycornéens pour leur accueil lors de la tournée des fleurs ainsi que toutes les personnes qui sont venues partager avec nous ces moments festifs, que ce soit la soirée truffade du 27 février, animée par le groupe « les Dégâts Locos », le feu de la St-Jean et ses grillades ou les 2 jours de fêtes des 14 et 15 août, pendant lesquelles une météo parfois capricieuse n'a pu effacer les sourires et la bonne humeur des participants à la première olympiade Inter-comités !

Deux journées exceptionnelles qui ont attiré un grand nombre de personnes, venues se divertir, se restaurer, effectuer une partie de pétanque ou deux pas de danse. L'ambiance a été assurée pour toutes les générations avec du rock, du musette, du disco, des jeux pour les enfants et le traditionnel feu d'artifice.

Nous remercions M. le Maire et la municipalité pour leur soutien ainsi que tous les commerçants, artisans et entreprises qui se sont associés à nous. La soirée « Entrecôtes frites » du 25 novembre 2017 fut un très beau succès populaire avec plus de 200 participants.



le 10 FÉVRIER
soirée Truffade avec
les Dégâts Locos

EN JUIN
feu de la St -Jean

14 AOÛT
repas Paëlla et
pétanque en nocturne
avec le groupe
Let's Dance

15 AOÛT
Groupe Musette
Serge Vergnes et la
discomobile le Pyramix



PUYCORNET GYM

En cette période de fin d'année, tous les participants de Puycornet Gym vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent de bonnes et joyeuses fêtes.

Bonheur en famille, réussite professionnelle, mais surtout une bonne santé, donc pour 2018 prenez la bonne résolution de vous entretenir physiquement en nous rejoignant,
tous les Lundis et Jeudis de 19H30 à 20H30.
Vous pourrez pratiquer gymnastique volontaire, échauffement, renforcement musculaire, étirements et assouplissements, tout cela à votre rythme et selon vos capacités.

Nous vous rappelons que la cotisation pour l'année est de 20€ avec un certificat médical.

Pour tout renseignement, téléphonez au 06.68.07.85.36 ou 05.63.64.84.38

Sportivement
Tous les membres de Puycornet Gym.





Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

En ce dimanche 12 novembre, la pluie fine, le froid et le vent étaient de circonstance pour honorer le 99ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. La chaleur était cependant dans les cœurs. Notre maire Jean-Michel PRAYSSAC, entouré d'une assistance recueillie, était accompagné de Madame Colette JALAISE, vice-présidente du Conseil Départemental. Les Anciens Combattants de la FNACA MOLIERES-PUYCORNET étaient conduits par leur Président Claude BES et le vice-président René SORMAIL. Monsieur Jacques THIBAUT représentait l'Association des Médailleurs Militaires.

Le protocole habituel, toujours empreint de gravité, fut suivi attentivement : honneur au drapeau, dépôt de gerbes, sonnerie « Aux Morts », minute de silence. Celle-ci fut observée dans le recueillement et les porte-drapeaux (MM. MOURGUES, CRAÏX et THIBAUT) soulignèrent, par leur tenue, les instants forts et réglementaires de la cérémonie.

Lu par Monsieur le Maire, le message de Madame la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants fut clairement circonstancié et insista sur l'importance, l'an prochain, à donner au 100ème anniversaire de l'armistice de 1918. Ce message rappela fort justement que notre pays

continue d'être engagé dans une lutte permanente à l'extérieur et sur notre sol-même contre le terrorisme international. Il est heureux que, comme ils le furent en 1918, les enfants orphelins de parents tués lors des attentats actuels soient reconnus « Pupilles de la Nation » et bénéficient du soutien de la République.

Madame Colette JALAISE remercia Monsieur le Maire, les Officiels et l'assistance de la qualité de la cérémonie et rappela que notre jeunesse (avec laquelle elle dialogue souvent dans le cadre de la Mission Locale « Garantie Jeunes » qu'elle anime) était comme l'étaient les jeunes combattants de 1918 éprise de notre idéal républicain de Liberté-Egalité-Fraternité.



Décoration D'Henri Jouany

Notre ami et concitoyen Henri JOUANY a reçu le 14 juillet des mains du Colonel POUIL-LON, au nom du président de la République, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le conseil municipal lui adresse ses plus sincères félicitations pour cette haute distinction bien méritée.





Une Assemblée Générale de la FNACA Molières-Puycornet dans l'amitié de nos deux communes

Sous la présidence de Claude BES et de René SORMAIL, vice-président départemental, notre association s'est réunie le 10 novembre pour son assemblée générale annuelle.

Le président ouvrait la séance par ses remerciements aux nombreux participants : 27 sur les 45 que compte désormais notre comité. Cet effectif est stable et bénéficie de la venue de 5 veuves de nos camarades qui désormais sont reconnues en tant que membres de notre association.

Une minute de silence fut observée pour les défunts de l'année et les malades.



Le Bureau comprendra pour 2017-2018 :

Président : Claude BES

Vice-présidents : René SORMAIL (secrétaire) et Guy CLERGUE

Trésorier : Pierre LENFANT (chargé également des relations sur Puycornet)

Porte-drapeaux : Edouard MOURGUES, Joseph CRAÏS, Guy CLERGUE



La Gendarmerie

La Gendarmerie est une force armée, chargée de missions de police parmi les populations civiles. Les Gendarmes, notamment en milieu rural, font partie du paysage. Néanmoins, ils sont de manière journalière et plus encore aujourd'hui confrontés à des moments difficiles : délinquance, incivilités, maintien de l'ordre, risque d'attentats. Face à ces dangers multiples, la Gendarmerie, les Gendarmes ont besoin de votre soutien.

L'Association « Les Amis de la Gendarmerie », reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale, a été créée en 1932 pour promouvoir « la Présence et le Prestige de la Gendarmerie ». Elle est ouverte à toute personne qui se reconnaît dans les valeurs de la Gendarmerie nationale et qui veut les porter, les défendre et les transmettre. L'association est ouverte à tout citoyen, quel que soit son âge et sa condition, ainsi qu'aux personnes morales.

L'adhésion est soumise à parrainage obligatoire par un membre de l'association.

5 bonnes raisons de nous rejoindre :

- Promouvoir les valeurs portées par la Gendarmerie nationale.
- Transmettre ces valeurs aux jeunes générations.
- Soutenir les gendarmes dans leurs missions au service de la population.
- Consolider les liens entre la Gendarmerie et la Nation.
- Entretenir un réseau associatif qui regroupe des adhérents chargés d'assurer le rayonnement de l'association au profit de la Gendarmerie nationale.

Vous pouvez retrouver les Amis de la Gendarmerie sur les réseaux sociaux, Twitter et Facebook.

Si vous partagez nos valeurs et si vous vous associez à nos objectifs, n'hésitez pas à nous contacter **et rejoignez le comité de Tarn-et-Garonne.**

Contact : 05 63 67 75 30 ou 06 09 21 49 31

*Le comité 82 des amis de la gendarmerie
vous présente ses vœux les meilleurs pour l'année 2018.*



Construction d'une nouvelle station d'eau potable à Lafrançaise



images de synthèse OTV
vue de l'entrée public

Le Syndicat des Eaux du Bas-Quercy, composé de 10 communes (Cazes-Mondenard, L'Honor-de-Cos, Labarthe, Lafrançaise, Lamothe Capdeville, Molières, Montastruc, Piquecos, Puycornet, Vazerac) avec environ 11 000 habitants, sous l'impulsion de son Président Franck SEGONNE, a entrepris la reconstruction de l'unité de production d'eau potable à Saint-Maurice, à proximité immédiate de celle existante. Cette nouvelle station, dont les travaux vont durer 18 mois, pourra :

- . garantir les besoins en eau potable sur le territoire avec une capacité de 250 m³/h,
- . garantir la qualité de l'eau distribuée en adaptant la filière aux micropolluants.

Le projet sera réalisé en :

- . prenant en compte la continuité de service,
- . maîtrisant les pertes en eau et la consommation énergétique,
- . assurant la sécurisation de la production d'eau potable,
- . proposant des matériaux renouvelables et en faveur des économies d'énergies.

OBJECTIFS

La qualité de l'eau

La filière de traitement proposée, la plus naturelle possible, permettra de distribuer une eau conforme en prenant en compte la composition de l'eau de la ressource.

Les procédés employés seront évolutifs afin de pouvoir s'adapter à d'éventuels nouveaux produits présents dans les eaux.

Une instrumentation complète de l'unité de traitement permettra une analyse constante de la qualité de l'eau produite.

La sécurisation

La qualité de l'eau brute sera analysée en permanence par une station d'alerte. En cas de pollution accidentelle, le prélèvement dans le Tarn sera instantanément arrêté et l'unité de traitement pourra continuer à produire de l'eau potable à partir d'une réserve d'eau brute.

L'alimentation électrique de l'unité de production et de la station de pompage sera entièrement secourue par l'installation de groupes électrogènes.

L'usine est conçue pour pouvoir continuer à produire de l'eau potable en période de crue.

Enfin, le site sera clos, sous alarme et sous vidéosurveillance pour protéger la production d'eau potable de tout acte de malveillance.

La performance énergétique

La conception de la future installation s'appuie sur les procédés les plus économes pour les performances attendues (décantation lamellaire, filtration sur sable, serres de séchage des boues).

La communication

Le Syndicat des Eaux du Bas Quercy a souhaité que l'unité de traitement puisse être visitée par le public, par les scolaires, pour se faire :

une salle pédagogique est intégrée au bâtiment, un circuit pédagogique avec des panneaux de communication en permet la visite.

Caractéristiques de l'opération

La réalisation globale de l'unité de traitement correspond à un investissement de 5,6 M€ ht.

Le montant est subventionné à hauteur de 60% de la part de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne, le complément étant porté par le Syndicat des Eaux du BasQuercy.



images de synthèse OTV
circuit pédagogique



Syndicat mixte du

Bassin du Lemboulas

Quoi de neuf pour 2018 ?

Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas intervient dans le cadre d'un programme de gestion des cours d'eau défini sur 5 ans. En 2017, ce programme a été réactualisé grâce à l'étude hydromorphologique menée en 2015 et 2016.

Ce programme doit maintenant faire l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) accompagnée d'une enquête publique afin de pouvoir être mis en œuvre.

Cette déclaration d'intérêt général a pour principal intérêt de permettre l'engagement de fonds publics sur des terrains privés. Elle permet ainsi au SMBL de percevoir des subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

La DIG est aussi couplée à une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau qui permet de justifier de la légalité des actions entreprises. Cette autorisation ne se substitue pas à l'accord du propriétaire qui reste le seul à pouvoir autoriser la réalisation de travaux sur sa propriété.

Cette DIG associée à une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau fera l'objet d'une procédure d'enquête publique prochainement. **Les avis d'enquête publique seront affichés en mairie et sur le terrain et feront l'objet de publications dans les journaux. Des registres seront mis à disposition du public dans toutes les mairies et des permanences seront tenues dans certaines d'entre elles.**

Le programme pluriannuel de gestion actualisé reprend, en grande partie, les actions déjà réalisées sur le bassin versant telles que l'entretien et la restauration de la ripisylve, le retrait d'embâcles, la gestion des espèces indésirables, la replantation et le bouturage...

Des thématiques déjà expérimentées en 2014 et 2015 telles que la gestion des zones humides et la restauration hydromorphologique vont être développées plus largement dans le programme d'action.

De nouvelles actions vont aussi faire leur apparition. Il s'agit, entre autres, de la réduction du ruissellement et de l'érosion des sols, de la restauration de la continuité écologique et de la réouverture de zones d'expansion des crues. Ces actions visent l'amélioration du fonctionnement global des cours d'eau et feront l'objet de



chantiers « pilotes » expérimentaux se basant uniquement sur le volontariat et l'accord du propriétaire.

Comme d'usage sur le SMBL, l'ensemble des actions feront l'objet au préalable d'une information, voire d'une réunion auprès des propriétaires riverains concernés. Cette animation vise à être complétée afin de sensibiliser au mieux les acteurs et le grand public à la thématique des cours d'eau.

La GEMAPI, quésaco ?

Au premier janvier 2018, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) devient obligatoire pour les communautés de communes. Cette compétence est actuellement exercée par le SMBL sur la partie tarn-et-garonnaise du bassin versant du Lemboulas mais doit prochainement être mise en œuvre sur l'ensemble du bassin.

Le SMBL devrait donc évoluer pour prendre en compte le bassin dans sa totalité avec l'adhésion des collectivités lotoises concernées. Des discussions sont actuellement en cours pour aboutir à la mise en place d'un syndicat de bassin interdépartemental.

Pour tout renseignement

Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas
1, passage de la Poste - 82220 VAZERAC

Secrétariat : 05.63.67.61.78 - Fax : 05.63.67.63.84
siah.bassin.du.lemboulas@wanadoo.fr

Techniciens de rivières
06.79.67.77.28 : jerome.scudier@quercycaussadais.fr
06.34.53.35.42 : joachim.mosser@quercycaussadais.fr



Le SDE améliore

la desserte électrique



Garantir une bonne qualité d'alimentation reste une priorité. En 2017, le Syndicat Départemental d'Énergie a programmé 5 opérations. 4 sécurisations de lignes sont engagées au niveau des postes « 17 Michaud », « 31 Boué », « 23 Betoulèdes » et « 45 Pigeonnière » où les fils nus vétustes seront remplacés par du câble torsadé plus résistant. La plus grande partie de ces travaux sera terminée d'ici la fin de l'année. A cela s'ajoute le renforcement du poste « 14 Jammes » pour remédier à des chutes de tension. L'ensemble de ces projets est estimé à 111 091 euros que le SDE 82 prendra intégralement à sa charge.

Un éclairage public innovant et économe

Pour conjuguer performance d'éclairage et réduction des factures d'énergie, la municipalité a fait le choix d'une solution d'avenir qui connaît un essor notable. 15 mâts solaires ont été commandés par la commune à un fabricant français. C'est la première installation d'une telle envergure réalisée dans le département par le SDE 82, qui a apporté ses conseils et supervisé les travaux.

Les atouts de cette option sont nombreux : une mise en œuvre rapide et moins coûteuse que celle de l'éclairage raccordé au réseau électrique, un nettoyage annuel du panneau solaire pour tout entretien et, surtout, plus de facture d'électricité. Sur le plan esthétique, le design soutient désormais la comparaison avec celui des équipements plus conventionnels. Pour assurer un bon fonctionnement, une vigilance particulière a été accordée à l'orientation des panneaux et à la qualité des accumulateurs. Et même s'il ne fait pas beau, les appareils peuvent fonctionner ; ils disposent de plusieurs jours d'autonomie grâce à des dispositifs de stockage et de gestion automatisée.



Un nouveau service public : les bornes électriques

A l'échelle du département, le SDE 82 met en place le service de recharge des véhicules électriques. Des bornes à deux points de charge, espacées en moyenne de 20 km les unes des autres, constituent un maillage rassurant et facile d'accès. Tout récent, ce service suscite un intérêt croissant. Il faut dire que les tarifs sont attractifs : 2 euros la charge ponctuelle, qui permet de rouler environ 100 km, et 40 euros l'abonnement annuel pour une consommation illimitée. D'ici la fin de l'année, des dépliants édités par le SDE 82 seront disponibles en mairie pour expliquer le fonctionnement des bornes. Toutes les informations utiles sont déjà consultables sur le site www.freshmile.com.



L'ADMR communique

Vous habitez sur la commune
**d'AUTY, CAZES MONDENARD, LABARTHE, LAFRANCAISE,
MOLIERES, MONTFERMIER, PUYCORNET, VAZERAC,**
l'ADMR du Bas-Quercy intervient sur votre commune.

Notre équipe de 20 intervenants à domicile est à votre service pour vous aider selon votre besoin pour les travaux ménagers, l'accompagnement aux courses, la préparation de repas, le portage de repas, l'aide au lever ou au coucher, l'assistance à la gestion administrative, la téléalarme Filien ADMR (téléassistance de sécurité lors de risque de chutes et isolement).

Pour notre service de Téléassistance les résidents des communes de Auty, Molières, Montfermier, bénéficient d'une prise en charge des frais d'installation de l'appareil pour un montant de 15€ ainsi que d'un forfait de 10.50€/mois sur l'abonnement mensuel pour toute la durée du contrat et FILIEN offre le premier mois après la période d'essai. Cet avantage est le résultat de la signature d'une convention entre les mairies et FILIEN ADMR.

Vous pouvez nous contacter :

ADMR du BAS-QUERCY
1 Grand Rue - 82220 MOLIERES
Tél. : 05.63.67.64.26
Mail : info.bas-quercy.fede82@admr.org

M THIBAUT Jacques, Président, ainsi que son équipe de bénévoles et de salariées vous accueilleront lors des permanences à Molières :



le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

Les meubles ont un nouvel avenir



Depuis peu, la déchèterie/Recyclerie de Lafrançaise a une benne exclusivement dédiée à la collecte des meubles usagés. Elle a permis de collecter plus de **111 Tonnes en 2016**.

Cette nouvelle filière de valorisation est progressivement mise en place sur l'ensemble du pays par le dernier né des éco-organismes : Eco-Mobilier. Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs, le Programme Eco-mobilier, agréé par le Ministère de l'Ecologie, a pour but de favoriser la réutilisation et le recyclage des meubles usagés.

Les 3 solutions pour vous débarrasser de vos meubles usagés :

- Le don à des associations de l'économie sociale et solidaire telles que la recyclerie IDDEES ou Emmaüs pour les meubles en état d'usage. Pour rappel, **la Recyclerie IDDEES collecte gratuitement les meubles à domicile** dans la limite d'un fourgon. Prise de RDV au 05 63 26 10 81.
- La benne mobilier à la déchèterie de Lafrançaise pour les meubles hors d'usage.
- La reprise par les magasins volontaires lors de l'achat d'un nouveau meuble.

Ce que deviennent les meubles usagés :

- **Le recyclage** : Les meubles usagés sont pour partie recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés.
- **La production d'énergie** : Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.



Programme
éco-mobilier

LE SIEEOM COMMUNIQUE :

En cette fin d'année, des personnes se faisant passer pour le service de collecte des déchets ou des encombrants passent sur certaines communes pour vendre des calendriers.

ATTENTION ! les agents de SIEEOM ne pratiquent pas ce type de sollicitation, il s'agit donc d'une arnaque



REPAS DES AINES



C'est toujours un moment convivial pour les plus de 65 ans qu'organise, chaque année, la municipalité. Un bon repas agrémenté d'un magnifique spectacle donné par les 2 enchanteurs qui ont ravi le public avec les chansons, les danses et les changements de costumes à chaque tableau.

Il y en avait pour tous les goûts et les générations. Le maire Jean-Michel PRAYSSAC a rendu hommage aux personnes disparues dans le courant de l'année et a eu une pensée pour toutes celles et ceux souffrants qui n'ont pu se déplacer : les plus âgés d'entre eux ne seront pas oubliés, une petite attention leur sera remise à domicile par les conseillers municipaux pendant les fêtes.

Le maire souhaita à toute l'assemblée d'excellentes fêtes de fin d'année et lui donna rendez-vous pour la cérémonie des vœux du 7 janvier 2018.



Tranche de vie dans nos campagnes

Jean-Claude HEBRARD

Adisias à totis brabé mondé.

Figuras bous qué la setmana passada, la miò féna pécairé, qué ia mai dé trenta ans qué s'en marridats ; ébé pauvre ! La mienne Marcelina , elle s'est faite attraper par le radar al fons dé la costa dé pissa – mil , si si coma bous disi !

Aquò sé passaba divendrès passat, la Marcelina apariaba dé merlusa, parce que nous on l'aime la merlusa, endé dé patata, un pognat dé persil, d'alh picat pla fin é na ratjada d'oli d'oliva. Cada divendrès n'aparia un platat, é tirant d'aqui jusq'au al dimenjë . Solament voilà al moment dé prépara aquel adobiè , la Marcelina sé tratja qué n'a pas brica dé persil , alara coma sabès la Marcelina, elle est réactive ! s'ul cop té sauta sul Ferguson 35 é bentré à terra catja la Sidonie dé Péset qué damora au fons dé la costa.

E aqui pauvre monde, sabi pas sa qué s'és passat, és qué la Marcelina à mal engulhat la vitèsa, ou s'és lo lébiè qué s'és déscranquat ? Lo tot és qué lo Ferguson é la Marcelina sé metèront à davala , roda libra , la costa dé pissa-mil .

Bésès d'aissi lo tablèou, lo Ferguson qué robingaba à cada sanado, La Marcelina una man cramponada al volant é l'autra sé ténia lo capel é gulaba à cé désaléna : « Aresta ! Aresta té saloparia d'utis , aresta té » Pareilha amabilitat fasquet pas rémèdi.

Mai la costa dabalaba , mai lo tractur et la Marcelina préniont dé vitessa , Bodiou ! S'abias vit aquò, piré qué Schumacher mais sans le casque et la visière. Dins aquel tens al fons dé la costa , end'una miètja ombra , los gendarmas dé Lafrençèsa éront occupats à masta una lunéta per légi la vitessa , enfin un quicon per atrapa un pognat d'argent à calqué pauvré bogré coma io una puta dé radar !

Aqués brabés gendarmas manquéront pas dé aousi, lo rambal d'el tractur qué robingaba é dé la Marcelina qué sisclaba , é n'ajèront bida salba qué en sautent lestament dins lo balat . Lo bolidé passat sé métèront à l'acousa en éstuffent.

Un parel dé kilomètrés plus lenc atrapèront sans mascanha la Marcelina qué dins un clot s'éra enlosada, mon diou sabias bist aquò, i abio pas qué lo chinion qué afustaba. S'en tirait endé 90 euros à paga s'ul co.

Tornada à l'ostal , bos assiguri que la Marceline , elle sentait pas la rose ! Donc lo tens dé fa tomba las cancarolas é dé passa un bossi d'aiga dé cologna s'ul moufidoul'ora dé brespailha éra passada é la merlussa cramada.

Fa qué totis dous endé la miò Marcelina partagèrent un taillhou dé pan golsat endé un gloup d'oli d'oliva . Tout d'un còp la Marcelina sé met à rifanha é mé dis « éscouta Noël lo còp qué ben qué n'ai plus dé persil, anirent manja àl restaurant per mitat d'el prest d'el procéverbal , perçaqué endé 40 euros on pot abé dos répais complets lo café é lo vin comprés ». Aital brabé mondé !

E coma dis l'autré tant québira fa lo tour !



Retour sur le comice et concours de Labours



Ils ont dignement représenté la commune de PUYCORNET au Comice (fête de l'agriculture) et au concours de labours de l'ancien canton de MOLIERES. Qu'ils en soient tous remerciés et félicités.

Concours : Valentin BIVI / Marc CAHORS / Sébastien MONTORIO / Dimitri QUEBRE

Comice : Claude GREZELS / Eric LAFAGE / Roland LAPORTE / André MOURGUES
Claudette PECHARMAN / Christian ROUCHY / Linda TREITINGER



Etat Civil 2017

Naissances

SARPEDON Julian Alfred	03 Janvier
MOUNE Mathieu Louis Jacques Edouard	27 Mai
MHAMDI Anya	29 Mai
TRILLES DESPERQUES Harry Jacson	23 Juin
CLARY Lucile Aline Yvonne	02 Août
LAMONTAGNE Mickaëlla Nadine Luce	15 Août
FONDEMENT Abby Sophie	20 novembre
CAPDORDY Fanny	09 décembre

Décès

SAHUC Elisée Jean	01 Janvier
MOURGUES Simon Lidyen	07 Janvier
CAVANIE Alain René	07 Janvier
MOLES Vve COFFIGNAL Nathalie Ida	18 Mars
RESSIGEAC Vve SAHUC Claudette Marie Jeanne	17 juillet
LAFLORENTIE Alfred Jean-Marie	10 Août
VANHULST Louis	15 Septembre
FUSERO Frédéric Jean René	28 Septembre
BOYE Vve DABERNAT Hélène Joséphine Céline	06 Octobre
ROUCHY Germain Lucien	28 Octobre
DELMAS Vve MALMOUX Juliette Marcelle	13 Novembre
FRAISSINET Hervé Christian	16 Novembre

Mariages

POMPELE Mathieu Romain et DEL RIZZO Marion Marie Magalie	29 Avril
SOULIE Stéphane et BARTHE Séverine	15 Juillet



PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 15 novembre 2017

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

PAC 2018 - TELEDECLARATION

Depuis 2016, le ministère de l'agriculture a décidé le passage au « zéro papier ».

Cela signifie :

- que vous ne recevez plus de dossier PAC papier,
- que vous devez télédéclarer vos demandes d'aides sur le site Télépac :

www.telepac.gouv.fr

ATTENTION :

A partir de 2018, contrairement aux années antérieures, la DDT ne fera plus d'accompagnement personnalisé à la télédéclaration mais sera à votre disposition pour toute question réglementaire ou assistance téléphonique.

Pour télédéclarer vos demandes d'aides PAC 2018, vous pourrez procéder par vous-même ou faire appel à des opérateurs tels que :

- la **Chambre d'Agriculture** - tél. : **05 63 63 30 25**
- le **CERFRANCE** : - Agence Albasud – tél. : **05 63 63 62 09**
- Agence Monteils – tél. : **05 63 65 00 55**
- Agence Moissac – tél. : **05 63 04 04 44**
- Agence Beaumont de Lomagne – tél. : **05 63 02 31 50**
- **CAP'LEA** – tél. : **07 83 34 82 17** - Adresse numérique : **caplea.sas@gmail.com**
- Autres prestataires de service : comptable, coopérative...

Vous pouvez, dès à présent, solliciter les opérateurs afin de vous faire connaître et prendre rendez-vous pour les périodes de dépôt des dossiers.

La télédéclaration concerne toutes les demandes d'aides surfaciques et animales, elle pourra se réaliser :

- pour les demandes d'aides animales : à partir de début janvier 2018,
- pour les demandes d'aides surfaces, MAEC et aides BIO : de début avril au 15 mai 2018.

Pour les demandes de transferts et d'accès à la réserve nationale de DPB (droits à paiement de base), les formulaires et justificatifs seront à déposer à la DDT, sous forme papier, dans les mêmes délais que les déclarations surfaces.

Les formulaires de transfert (clauses) seront prochainement disponibles sous telepac ou en DDT.

Si vous êtes nouveau déclarant ou si vous avez changé de forme juridique, nous vous invitons à le signaler à la DDT, au plus tôt, pour une mise à jour de vos identifiants (N° PACAGE, RIB ...), indispensable pour la télédéclaration.

Contact presse :

Service départemental de communication interministérielle – Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mél : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr



PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

PAC 2018 : Principales nouveautés réglementaires ou opérationnelles :

- **Support du Registre Parcellaire Graphique** : nouvelles orthophotographies de 2016
- **Surfaces d'intérêt écologique SIE** : interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sur toutes les surfaces pendant la présence obligatoire de l'élément (nature de la parcelle)
- **Rappel "Zone vulnérable"** : c'est le nouveau zonage qui s'applique pour le respect de la directive nitrate.
→ plus de renseignements sur le site internet des Services de l'Etat :
<http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Nitrate>
- **Zones défavorisées** : report de la mise en œuvre du nouveau zonage ICHN à partir de 2019

Contact :

Direction départementale des territoires – Service de l'Économie Agricole
2 quai de Verdun – 82000 MONTAUBAN

Tél : 05 63 22 23 45

– Adresse électronique : ddt-aides-pac@tarn-et-garonne.gouv.fr



Contact presse :

Service départemental de communication interministérielle – Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mél : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 13 juillet 2017

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

Guichets cartes grises et permis de conduire : nouveaux horaires d'ouverture à compter du 24 juillet 2017 !

Avec la mise en place des différentes démarches en ligne de carte grise et de permis de conduire, la préfecture de Tarn-et-Garonne revoit les horaires d'ouverture de ses guichets.

Vous devez faire une démarche liée à l'immatriculation de votre véhicule ou à votre permis de conduire ? **Inutile de vous déplacer aux guichets de la préfecture de Montauban.**

La majorité de ces démarches sont déjà accessibles en ligne, de votre domicile, grâce à votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (www.ants.gouv.fr) ou sur le nouveau portail www.demarches.interieur.gouv.fr.

Le déploiement de ces téléprocédures conduit la préfecture de Tarn-et-Garonne à adapter son organisation pour réaffecter les agents des guichets sur les missions prioritaires de lutte contre la fraude, de la gestion de crise, de l'expertise juridique et du contrôle de légalité ainsi que sur la coordination territoriale des politiques publiques.

La préfecture de Montauban revoit en conséquence les horaires d'ouverture de ses guichets carte grise et permis de conduire.

A compter du 24 juillet 2017, les guichets seront ouverts :

- **lundi 8h30-12h00**
- **mardi 8h30-12h00**
- **jeudi 8h30-12h00**

Il n'y aura donc plus d'accueil guichet carte grise et permis de conduire les mercredis et vendredis.

Comment obtenir votre carte grise ou votre permis de conduire sans vous déplacer à la préfecture ?

- en utilisant les télé-procédures

Pour effectuer votre demande de permis de conduire en ligne :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour les démarches liées à la carte grise : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr

Tous les éléments (données d'état civil, photo, signature, pièces justificatives ...) sont transmis par internet de manière sécurisée.

Vous devrez préalablement créer un compte ANTS ou, pour être identifié plus rapidement, connectez-vous simplement avec FranceConnect grâce à votre compte Impôts.gouv.fr, Ameli.fr ou Loggin LaPoste.

Si vous ne disposez pas d'ordinateur et de connexion internet, **un point numérique** est mis à votre disposition au sein des locaux de la préfecture aux horaires d'ouverture suivants :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h ;
- le vendredi de 8h30 à 12h.

Un médiateur numérique, formé aux téléprocédures, vous assistera, selon vos besoins, dans vos démarches.

- ou, en envoyant votre dossier complet par la poste à :

Préfecture de Tarn-et-Garonne- BTIC - 2, allée de l'Empereur, BP 82103 - Montauban Cedex

Seuls les dossiers complets sont traités. Les dossiers incomplets sont renvoyés en l'état à l'expéditeur.

Pensez donc à vérifier la liste des pièces justificatives sur le site www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/

Contact presse :

*Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr*



Cinéma en plein air



Vœux du Maire



Repas de quartier



Festival Alors Raconte



banquet de la chasse



Repas de quartier



Fête de la musique



Fête des écoles



Randonnée mensuelle, Vazerac



Visite de la députée V. RABAULT



Concert lyrique de Naples à Moscou



Vœux du Maire



Concert au bénéfice de l'Église de Rouzet



Fête du 15 Août



Fête du 15 Août



Fête du 15 Août



Feu de la Saint Jean



Spectacle pour de(ux) rire(s)



Fête du 15 Août

PUYCORNET

7/09/2017

Un nouveau professeur des écoles

C'est Maël Vidoni, qui s'installe à l'école de Puycornet, pour remplacer Carine Boudila qui souhaitait un poste qui la rapprocherait de son domicile. M^{me} Boudila était enseignante depuis des années dans cette petite école, et était très appréciée par les enfants et les parents. Les petits ne perdront pas au change, car Maël est fort sympathique et bénéficie d'une grande expérience qu'il a acquise en particulier auprès des enfants en difficulté à l'IME «Le Pech Blanc» de Lamotte-Capdeville. Sa classe, CE2 et CM1, comporte 25 élèves, ce qui aux dires de Maël, semble un nombre raisonnable. La municipalité souhaite la bienvenue à Maël Vidoni.



Maël Vidoni à son nouveau poste.

PUYCORNET

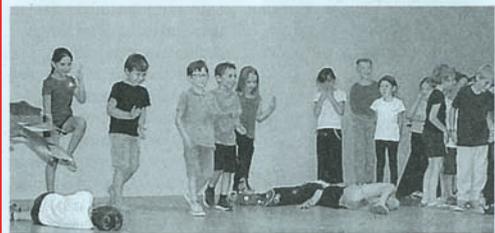
LA DEVELHC 16/07/17

De l'ombre à la lumière

L'école de Puycornet a présenté une exposition et un spectacle illustrant le projet pédagogique de l'année dont le sujet était «L'Ombre». L'exposition, impressionnante par sa qualité et sa dimension, reflétait un travail très complet faisant appel à divers supports: écrits, ombres chinoises, projections murales kaléidoscopiques, arts plastiques. Un rappel des visites aux musées des Abattoirs et Soulage, à Rodez, était à noter. Les élèves se sont également exprimés sur scène, toujours sur le même thème. Les classes de M^{me} Boubila et Valette ont participé au projet THEA. C'est ainsi qu'après avoir présenté leur spectacle devant d'autres écoles au cours d'une rencontre à Montauban, c'était au tour des parents d'apprécier la pièce inspirée de «La Terre qui ne voulait pas tourner». Merci à l'équipe enseignante pour ce travail inventif et de longue haleine.



Des ombres chinoises.



Tous en scène.

PUYCORNET

14/09/2017

Visite de la députée Valérie Rabault à l'école



Dans la classe de CM.

C'est avec plaisir que la municipalité, en la personne du maire et de ses adjoints, a reçu la députée Valérie Rabault qui souhaitait visiter l'école de Puycornet. Venue en toute simplicité, l'élue nationale a expliqué aux élèves des trois classes, le rôle important que joue un député au sein de la République. Les enseignants, Delphine Valette, la directrice, Anne Rigaud, et Maël Vidoni, ont pu exposer leurs projets pédagogiques. Les TAP ont été également évoqués: quatre ateliers sont mis en place: arts plastiques, sport, musique et relaxation. Depuis la rentrée, chaque classe est équipée d'un rétroprojecteur qui facilitera le travail de chacun, élèves et professeurs. Valérie Rabault a trouvé que cette école, de par son emplacement, et ses aménagements était un modèle en matière d'école rurale et permettait une ambiance studieuse et sereine.

PUYCORNET

Aménagement d'un chemin piétonnier



Accès pour l'école

Un accès piétons de 400 mètres de long entre le quartier nouveau de Bétoulèdes et l'école primaire, le long de la voie communale n. 4, vient d'être ouvert officiellement par la municipalité. Une belle réalisation qui va permettre à certaines familles de rejoindre, à pied et en toute sécurité, le pôle mairie, école, aire de jeux et salle des fêtes. Le financement de cette voie a été réalisé en partie par la commune de Puycornet et par des subventions provenant de la réserve parlementaire, amendes de police, département, région, Syndicat départemental d'énergie. L'éclairage sera assuré par des lampadaires à énergie solaire!

PUYCORNET

«Pour de(ux) rire(s)» sur scène



Maurice Petit et François-Henri Soulié.

Un grand succès, et un public nombreux, pour cette soirée où le duo Maurice Petit et François-Henri Soulié ont interprété, avec talent, des textes de Raymond Devos (1922-2006) et Fernand Raynaud (1926-1973), dans un joli décor rappelant une plage elle que l'on pouvait la voir dans le film «Les Vacances de M. Hulot», de Jacques Tati. Des textes toujours d'actualité, où l'on retrouve des sujets qui, encore de nos jours, poussent à la réflexion, le racisme: «J'aime pas les étrangers», le trafic de stupéfiants: «Tonton, pourquoi tu pusses!» et des passages où l'absurde faisait éclater les rires: Mon chien et moi, le rond-point, c'est le plombier». Un vrai régal. C'est un spectacle qu'il ne faut surtout pas manquer, sachant qu'une seconde représentation aura lieu le 16 septembre à 15 heures, médiathèque de Montech. Ce spectacle était soutenu par la communauté de commune du pays lafrançaisain, Concuences et le conseil départemental.

PUYCORNET

Départ à la retraite de Jean-Paul Bru

Après Geneviève Capelle en juillet dernier, Jean-Paul Bru, un autre pilier de l'organisation communale de Puycornet, prend sa retraite après vingt-quatre ans de bons et loyaux services, selon la formule consacrée. M. Bru est entré au service de la commune en mai 1995, après avoir travaillé au Syndicat de la voirie de Cahors pendant plus de deux ans. Jean-Paul a été, tout au long de sa carrière, un amoureux des fleurs et des plantations qui, encore aujourd'hui, permettent d'enjoliver les espaces vert et les bâtiments de Puycornet. Les élus et les employés municipaux ont pu lui rendre un petit hommage lors d'un pot de fin de carrière. Merci à lui.



J.-P. Bru et le maire J.-M. Praysac.



PUYCORNET

Fête champêtre au village



Les Olympiades, c'est pour les gros bras.

Encore un gros succès pour ces deux jours, de fête, du 14 et 15 août. La première journée, animée par plusieurs groupes, «Los Dos» et «Serial Zikeurs», s'est déroulée jusqu'à tard dans la nuit, où la paella géante cuite au feu de bois par Mathieu, et ses aides, a régalié 300 convives. Le 15 Août a commencé par la remise d'une gerbe de fleurs au monument aux morts suivie d'un apéritif, offert par le comité des fêtes. Tout au long de l'après-midi, étaient organisés, des jeux sur structures gonflables, les «Olympiades», où s'affrontèrent, les jeunes équipes des comités de fêtes, de Ste-Arthémie, L'Honor de Cos, Labarthe, Lunel, Martissant et Puycornet, sous les rires et les applaudissements du public. Manège et jeux de foire ont comblé les tout-petits. Pour étoffer ces 2 journées, un concours de pétanque en doublette, rassemblait un soixantaine de participants. L'apothéose de la soirée, à 23h, fut le feu d'artifice admiré par un millier de spectateurs. Le bal musette était orchestré par Didier Malvezin, l'apéritif, par los Amigos, et la disco, par Le Pyramix, à l'intérieur de la salle des fêtes. La pluie intermittente n'a pas trop perturbé les activités.



L'apéritif du comité

Demain, c'est la grande fête de l'agriculture



Le concours de labours.

Grande fête annuelle de l'agriculture à Molières, dimanche 17 septembre toute la matinée. Les producteurs des communes, qui composaient l'ancien canton de Molières, vont exposer leurs plus beaux produits, fruits, légumes, miel, etc. Les éleveurs présenteront également leurs animaux. Le jury décernera les récompenses pour les plus belles mises en avant, vers 11 heures. Pour le spectacle, le public pourra assister au concours de labours, organisé par les jeunes agriculteurs, qui se déroulera, dès 14 heures, chez M. Calvet, à Labarthe. Les fruits et légumes, de même que les stands des artisans d'art, seront exposés dans la salle de la Pyramide.

PUYCORNET

LA DÉPÊCHE 13/07/17

Visite du jury des villages fleuris.

Le jury du concours des villages fleuris était attendu par les conseillers municipaux chargés de l'environnement de la commune. Divers sites ont été présentés, en commençant par l'arboretum, dont la plantation est récente puis que les arbres ont été mis en place en 2016. La visite a continué autour du monument aux morts et de la salle des fêtes dont les parterres sont vraiment très fleuris et choqués par J.-P. Bru et J. Hager, et enfin, la dernière étape était le nouveau cimetière qui, lui aussi, est une réalisation récente. La mise en œuvre d'un chemin piétonnier a été évoquée car les travaux sont en cours. Ce cheminement



sera mis en place. MM. Guerrero, Labryère et Quereilhac et la représentante de l'ADT 82 composaient le jury.

PUYCORNET

7/11/2017

Le temps d'aménagement périscolaire à l'école

Toujours d'actualité pour l'année 2017, les TAP (temps d'aménagement périscolaire) semblent donner satisfaction à tous, enseignants, élèves et parents. Le plus difficile, au moment de la mise en place de ce nouveau système pédagogique, qui date de quelques années, fut, pour la municipalité, de trouver du personnel compétent et disponible pour assurer les nouvelles activités, rendues obligatoires aux responsables locaux par le précédent ministère de l'Éducation nationale. C'est chose faite. Le système actuel comprend quatre ateliers différents: la détente sportive, dirigée par M. Lestrade; la relaxation, dirigée par Sonia Prayssac; l'approche musicale, dirigée par Laetitia Vigié; et la cuisine, dirigée par Michelle Lafforencie.

Les cours ont lieu une heure par semaine. Les enfants ont accès à toutes les animations, les groupes étant redistribués après chaque vacances.



Les gâteaux seront consommés.

La tradition perdue



Le chasselas.

Administrativement, le canton de Molières a disparu, mais le comice agricole perdue, rassurant pour les agriculteurs qui peuvent présenter au public, les fruits de leur amour du métier. Molières a su préserver cette tradition depuis des générations, et reçoit chaque mois de septembre, un grand nombre d'exposants. C'est dans la salle de la Pyramide que les fruits et légumes étaient mis en valeur par de belles présentations, faisant apparaître le savoir-faire et l'imagination des professionnels; divers stands d'artisanat et un coin consacré à la médiathèque de Molières, complétaient cet espace d'exposition. Sur les promenades, abrité sous les platanes, le bétail attirait également les visiteurs.



Une belle présentation dans la salle de la Pyramide.

Le comité organisateur avait fait venir bon nombre d'artisans: maréchal-ferrant, rémouleur et autres métiers d'antan. Pour couronner le tout, des tracteurs et voitures anciennes attiraient les amateurs de mécaniques. En fin de matinée les élus ont honoré de leur présence ce comice. **Concours de labours.** L'après-midi a été consacré au concours de labour. Une quinzaine de candidats ont rivalisé d'adresse pour effectuer les plus beaux sillons. La participation de jeunes candidats a marqué ces épreuves. Le palmarès de ce concours. Labour en planche: S. Montaurio, Puycornet; D. Queber, Puycornet; R. Sahuc, Molières. Labour à plat: Nougarède, Riques, Buzeran. Bien que le temps ne soit pas «au beau fixe», la journée fut une belle réussite.



Le podium des espoirs du concours de labours.



De véritables artistes au volant de leurs tracteurs. / Photos DDM.

